

Un Rennais de la République des Lettres : Germain-François Poullain de Saint-Foix (1699-1776)

L'homme

Dans ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, après avoir montré tout l'intérêt et l'utilité des académies et autres sociétés littéraires, le Breton Fréron déplorait que sa province en soit à peu près dépourvue :

« La province de Bretagne est peut-être la seule qui soit privée de cet établissement avantageux. Aussi a-t-elle été la dernière à se polir et à figurer sur le Parnasse. Elle est encore, aujourd'hui, la plus stérile en écrivains : mais par ceux qu'elle a produits, on peut juger qu'il en sortirait un plus grand nombre de son sein, si, dans l'institution d'une académie à Rennes la jeunesse bretonne trouvait les encouragements si communs ailleurs. On pourrait se flatter de voir revivre les *Harduins* et les *Bougeants* ; les *Maupertuis*, les *Saint-Foix*, les *Duclos*, les *Trublets* et les *La Bletteries* auraient peut-être, dans leurs compatriotes, des imitateurs qui marcheraient sur leurs traces glorieuses (1) ».

(1) In: *Opuscules de M. Fréron*. Amsterdam 1753.

Et plus loin dans une lettre à l'abbé Desfontaines sur la petite comédie du *Sylphe* : « Permettez-moi, Monsieur de vous faire des reproches, au sujet d'une petite comédie de M. de Saint-Foix, intitulée *Le Sylphe*, qui a été représentée sur le Théâtre — Italien et dont vous n'avez fait qu'une très-légère mention dans vos feuilles.

Je ne suis pas moins jaloux de la gloire de la Bretagne, que vous l'êtes de l'honneur de la Normandie. L'intérêt que j'y prends doit être d'autant plus vif, que dans ma province, les Esprits et les Écrivains polis sont plus rares que dans la vôtre, où une célèbre université et deux académies de Belles-Lettres doivent naturellement répandre le goût des sciences et disposer les esprits des jeunes gens à les cultiver. Quoi qu'il en soit, je crains point de mettre M. de Saint-Foix au nombre de mes illustres Compatriotes qui se distinguèrent dans les Lettres ; et c'est dans l'idée de confirmer l'idée avantageuse que vous avez déjà de ses talents, que je prends aujourd'hui la liberté de vous entretenir de sa nouvelle comédie... »

Ainsi donc, Fréron fait expressément référence à un poète bien oublié de nos jours : Germain-François Poullain de Saint-Foix. Une telle distinction mérite d'être soulignée.

Qui est donc ce Saint-Foix, membre de l'étroit Parnasse Breton ? Il voit le jour à Rennes, le 24 février 1699. Son père, Poullain de Bélair, exerçait au barreau de la même ville. Versé dans les sciences et l'étude des langues, il a laissé le souvenir d'un être éclairé (2). Il est l'auteur d'un ouvrage de droit coutumier que son autre fils, Poullain du Parc, intercala dans sa *Coutume et Jurisprudence Coutumière de Bretagne dans leur Ordre Naturel* (1759).

Ce frère puîné de Saint-Foix, ami de La Chalotais, savant juriconsulte, jouit en son temps d'une grande renommée. Il obtint des lettres de noblesse pour lui et sa famille en novembre 1763. Il fut aussi fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Les deux frères eurent d'abord leur père pour précepteur puis ils poursuivirent leurs études au collège des Jésuites de la ville.

On raconte d'ailleurs, que fort jeune, Germain-François avait formé le projet de s'attaquer aux objets du culte du voisinage. Poullain de Bélair eut un entretien plein d'indulgence avec son enfant, et Miorcec de Kerdanet croit savoir que ce discours « d'un père tendre et vertueux fit sur le jeune Saint-Foix la plus vive impression (3) ». Si son frère se dirigea vers la carrière à laquelle le prédestinaient les traditions familiales, Saint-Foix entra dans la compagnie des mousquetaires puis obtint rapidement son brevet de lieutenant dans le régiment de cavalerie de la Cornette Blanche.

Parallèlement, une vocation de plus en plus décidée l'entraînait à cultiver les Muses. A vingt-trois ans, il fit donner une comédie, *Pandore*, qui, selon ses dires, eut un honnête succès. Cette pièce fut suivie d'autres comédies dans le goût du temps et dont nous aurons l'occasion de parler par la suite. Le théâtre l'attire; il fréquente les comédiennes (4), mais il s'essaye aussi dans le genre de Montesquieu et donne en 1730 une de ces innombrables imitations des *Lettres Persanes*: *Les Lettres d'une Turque*. Comme nous le verrons, ce pastiche n'est d'ailleurs dénué ni d'intérêt ni d'élégance.

La guerre qui éclata en 1733 le rappela à la gloire des armes, et c'est en qualité d'aide de camp qu'il accompagna le maréchal de Broglie en Italie. Il se distingua l'année suivante lors de la bataille de Guastella. Fort de sa

(2) Voir, P. Levot. *Biographies Bretonnes*

(3). Anecdote rapportée par Miorcec de Kerdanet dans ses *Notices*.

(4) Il semble avoir voué une passion durable à Melle d'Angeville (*Œuvres Complètes*, t. 2).

toute récente auréole guerrière, il sollicita alors le commandement d'une compagnie mais ne l'obtint pas. Saint-Foix en conçut une telle rancœur que près de vingt ans plus tard, dans sa comédie *La Cabale*, il fit mettre en scène un philosophe tançant d'importance un homme de cour, un philosophe qui n'est autre que lui-même.

Le philosophe: «Sachez que je ne me plains point, et que d'ailleurs je crois que jusqu'à présent j'ai mieux réussi dans le monde, que beaucoup de gens qui sont dans des postes très élevés».

Le courtisan s'étonne et réclame l'explication de ce qui lui paraît être un paradoxe absurde.

Le Philosophe: «Ma philosophie vous dira que je suis un simple Gentilhomme, avec une fortune médiocre; que j'entrai fort jeune dans un Régiment; que je m'y attachai à mes devoirs avec toute l'application possible; que je fus même assez heureux pour avoir une occasion de me distinguer à la bataille de Guastella; que je m'attendais pas que bientôt on me ferait un passe-droit; qu'on m'en fit un, que je quittai le service et me retirai dans une petite terre de trois ou quatre mille livres de rente, en quoi consiste tout mon bien; que sachant borner mes besoins, quelque médiocre que soit mon revenu, il m'en reste toujours assez pour être en état de soulager le malheureux paysan, à qui il arrive des pertes ou quelque maladie; que m'étant acquis l'estime et la confiance de mes voisins, s'il s'ouvre quelque contestation entre eux, je les accommode, et qu'ainsi ma vie étant honnête, et même utile dans la petite place que la Providence m'a assignée, je crois mieux réussir dans le monde que certains prétendus seigneurs qui, sans avoir jamais été connus à l'armée que par la fastueuse incommodité de leurs équipages, devenus lieutenants-généraux à trente ans, parce qu'ils ont été faits colonels à seize ne s'occupent que des tracasseries, d'intrigues, et qu'à paraître des importants dans la galerie et les antichambres; plus jaloux de respect que d'estime; n'aimant à vivre qu'avec des hommes vils, caressant le baladin, protégeant le chansonnier, haïssant l'homme de lettres, et recevant froidement le vieux militaire...».

C'est là une des rares fois où Saint-Foix ne ménage guère son style! L'indignation est trop forte! De tels passages ont au moins le mérite de mettre en évidence un aspect édulcoré de l'écrivain: Saint-Foix sait revendiquer, il n'est pas seulement l'auteur de «charmantes miniatures» (5), le «Boucher des Lettres», même s'il a intitulé une de ses comédies *Les Grâces!* Cette circonstance donc, résultat d'une injustice ou peut-être du caractère trop querelleur de Saint-Foix, fait qu'il profite de la réorganisation de son régiment pour quitter l'armée à la fin des hostilités.

(5) Expressions les plus utilisées par la critique à son égard.

De retour en Bretagne, il acquiert une charge de maître particulier des eaux et forêts à Rennes. Ces années rennaises ne sont pour Saint-Foix que des années de réflexion au cours desquelles mûrit son génie littéraire.

Il décide alors de se lancer à l'assaut de la République des Lettres et fixe sa résidence à Paris dès 1740. Jusqu'en 1761, il donne une vingtaine de pièces de théâtre, remanie ses *Lettres d'une Turque* et se lance dans des travaux savants d'histoire. Il obtient d'ailleurs la charge d'Historiographe des Ordres du Roi en 1758 (6). Il est un auteur bien reçu de la critique; certaines de ses comédies connaissent de véritables succès (7). Les rééditions de ses œuvres sont innombrables.

Mais c'est peut-être encore plus sa personnalité que ses dons de littérateur, qui lui confère une certaine célébrité. Au lendemain de sa mort, voici l'esquisse du portrait moral de Saint-Foix, que donnait la plume d'un homme bien informé (8) et qui exprime exactement, en bien comme en mal l'opinion de ses contemporains :

« Son caractère inquiet, impatient, contrariant et ne pouvant souffrir la contradiction, emporté et ne cédant jamais, aurait dû, ce semble, l'isoler le sequestrer de tout commerce dans une ville (Paris) où la politesse est la base de toute sociabilité. Cependant il eut des amis, il fut admis dans les meilleures compagnies; c'est qu'à un talent aimable, à un esprit fort piquant il joignait un cœur juste et droit, une âme ferme et franche, ennemie de la flatterie et de l'orgueil... Il était le premier à se juger équitablement; malgré sa causticité, malgré son esprit acariâtre, sa mauvaise humeur (assez fréquente), il était modeste; au milieu de ses succès (qui furent grands dans les lettres) son triomphe n'avait rien d'insultant pour ses rivaux...

On convient généralement que les Bretons sont francs, généreux, compatissants mais opiniâtres et entêtés. Jamais personne ne porta aussi loin que Saint-Foix les vertus et les défauts de son pays. Ce qu'il avait une fois avancé, il le soutenait au péril de sa vie. Cette inflexibilité lui attira plusieurs affaires ».

(6) A la fin du *Catalogue des Chevaliers Commandeurs et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit* (1760), il fait figurer ses armes et l'inscription suivante: Germain-François Poullain de Saint-Foix ci-devant officier de cavalerie dans Colonel-Général et Maître des Eaux et Forests de Rennes: Historiographe des Ordres du Roi par brevet du 18 septembre 1758.

Saint-Foix n'était pas noble et tenait son nom d'une terre bien connue des Rennais située entre Rennes et Saint-Jacques de la Lande.

(7) En particulier *l'Oracle, les Grâces et le Sylphe*.

(8) *Nécrologe des hommes célèbres de la France*, t. 12, 1776, p. 177...

Ce témoignage est confirmé en tout point par celui qui, pendant près de vingt ans, fut son ami le plus intime et le plus dévoué: le Chevalier du Coudray, auteur d'un petit livre intitulé *Eloge historique de M. de Saint-Foix* (9), qui, s'il vante chaudement les mérites de son héros, n'en avoue pas moins les défauts!

Voici entre autre chose ce qu'il dit dans cet ouvrage écrit dès la mort de Saint-Foix:

«On a reproché à M. de Saint-Foix de n'avoir pas d'amis, cela est faux. Outre les ministres, quelques seigneurs de la Cour et nombre de prélats de l'Église qui l'honoraient de leur amitié, je compte les majors et aide-majors des Mousquetaires gris et noirs, avec plusieurs officiers de ces deux illustres compagnies; MM le Marquis de Blenae, de Cubières, du Coudray, de la Dixmérie, Caperonnier, d'Arnaud (ces derniers savants et hommes de lettres), et quelques honnêtes ecclésiastiques, entre autres M. l'abbé de Véry» (10). Saint-Foix recevait ses amis, particulièrement les gens de lettres «dans la retraite qu'il s'était choisie à l'une des extrémités de Paris» (rue des Fossés Saint-Victor, en la Paroisse Saint-Étienne du Mont), mais pour entretenir ces relations, ses amis devaient se prêter à son caractère, s'abstenir de le contrarier, souffrir son humeur en faveur de son esprit et de ses vertus.

En effet, Du Coudray rapporte que, quand il avançait des paradoxes, des contrevérités, ce qui lui arrivait souvent, si l'on voulait essayer de lui faire voir son tort, il fallait «prendre des mitaines». Encore qu'on n'y réussissait guère car étant «d'une humeur peu flexible, fort entêté dans ses opinions, il joignait à une probité antique une rudesse de caractère qui le rendait difficile à vivre dans la société». (11)

Saint-Foix appréciait le dévouement et l'amitié de Du Coudray, mais il l'appelait «le petit contrariant», lui-même étant «le grand contrariant»! (12) Du Coudray lui rendait presque quotidiennement visite et jamais leur entrevue n'avait lieu sans dispute. Saint-Foix ne se maria pas. Une aventure de jeunesse avec une comédienne lui aurait à jamais brisé le cœur, en même temp qu'elle le renforçait dans son amour de la scène (13).

(9) Par Chevalier du Coudray, son meilleur ami (qui se faisait appeler: Le chevalier du Coudray! Son véritable nom était Chevalier, et il venait du Coudray. Il est aussi l'auteur d'un recueil de bons mots et maximes de Saint-Foix).

(10) *Éloge Historique*, p. 83-4.

(11) *Ibid.* p. 173.

(12) *Ibid.* p. 42.

(13) Voir note (4) et Levot: *Biographies...*

Il avait fait venir de Bretagne sa gouvernante, Madame Ducros. Bien qu'entièrement dévouée à Saint-Foix, elle n'en essayait pas moins souvent les traits de son humeur fantasque, et parfois de rudes coups de boutoir, surtout lorsqu'il s'agissait des redditions de comptes!

Du Coudray raconte à cet effet que son ami aimait recevoir ses confrères de la République des lettres ou ses compatriotes bretons de passage à Paris. Comme il portait «haut», il recevait «splendiblement» quoique ses revenus fussent modestes. Quand arrivait le moment de régler la dépense, c'était des drames et à chaque article, Saint-Foix, jurait, pestait, criait que c'était «trop cher», qu'on le volait (14).

Comme Breton, il était naturellement très lié avec Fréron, qui, pour sa part, ne lui ménageait pas les bonnes critiques. Un jour, le rencontrant au café Procope, Saint-Foix lui dit :

«J'ai oublié ma bourse; prêtez-moi, je vous prie, 24 sols pour payer un fiacre.

Fréron lui passe la petite pièce et Saint-Foix, sortant de sa poche une brochure :

«Ce n'est pas, fait-il, en riant, ce n'est pas pour payer un fiacre que je vous ai demandé ces 24 sols, c'est pour m'indemniser du dommage que vous m'avez causé, en me faisant, par la belle analyse de votre journal, acheter cette méchante brochure qui ne vaut pas un liard».

Sur quoi il lui rejette ses 24 sous. (15).

Avec le caractère que nous venons d'esquisser, inutile d'ajouter qu'il y avait, dans la vie sociale, bien des exigences acceptées par le reste des hommes, auxquelles Saint-Foix refusait de souscrire! Le succès de ses comédies, ses relations, l'absence d'ennemi irréductible auraient dû lui permettre d'entrer facilement à l'Académie Française. C'est ce que souligne l'auteur de l'éloge historique placé en tête de ses œuvres complètes (16), mais selon Du Coudray, c'est plutôt qu'il ne put se plier à la cérémonie obligatoire des trente-neuf visites! (17) Il aurait voulu que

(14) Ibid p. 42-44.

(15) Ibid. p. 119.

(16) «On peut mettre M. de Saint-Foix au nombre des bons écrivains que l'Académie Française a rejetés, ou qu'elle a négligé de s'associer. Il méritait certainement, par ses écrits, d'être admis dans ce Corps respectable; mais il faut en convenir, son caractère n'avait rien de ce bien indispensable dans une compagnie, où l'union, la douceur, les égards doivent régner autant que l'esprit et le goût» (!)

(17) *Éloge historique*..., p. 8 et 23.

l'Académie vienne le chercher; comme elle ne crut pas devoir le faire, il n'y fut jamais reçu!

Un de ses amis lui faisant part un jour des espérances qu'il avait d'entrer à l'Académie sous la protection de Voltaire, il répliqua: «Je ne vous en estimerai pas plus pour cela».

Dans un autre ordre d'idées, celui des préséances et hiérarchies sociales, il n'était guère plus malléable. Ainsi, un jour, un «petit seigneur», dit Saint-Foix, mais très fier parce qu'il était à la Cour, lui écrivit:

— M. le Marquis de B.V. prie M. Saint-Foix de passer chez lui demain matin.

Saint-Foix aussitôt répondit de sa plus belle plume:

— M. le Duc de Saint-Foix ne le peut pas.

Saint-Foix savait parfaitement que sa famille n'était pas noble, mais face à un impertinent, il estimait que ses services militaires et son talent littéraire valaient bien un duché! Une idée que l'on retrouvera d'ailleurs constamment dans son œuvre: faire peu de cas des titres conférés par la naissance.

Saint-Foix n'épargnait à ce propos pas plus son frère qu'un autre, malgré son annoblissement; et quand par exemple on lui disait: «Les ouvrages de M. votre frère sont fort savants!

— C'est dommage, répondait-il, qu'ils ne soient pas écrits en français!» (19)

Les anecdotes courant au sujet des querelles de Saint-Foix sont innombrables. De son vivant même, on lui attribuait tous les duels les plus étranges, ne doutant jamais de sa participation! (20)

Un compatriote de Saint-Foix, Alexandre Duval, l'auteur de mélodrames, devait ainsi utiliser une de ces historiettes plus ou moins vraies courant sur son aîné alors disparu, pour écrire une comédie. Cette curieuse histoire — dont le fond serait exact reçut le titre suivant: *Une aventure de Saint-Foix ou un coup d'épée*. Saint-Foix, en voyage à Bourges, descend dans une hôtellerie et y rencontre un jeune officier, son neveu, mais qui ne

(18) Ibid., p. 104 et 187.

(19) Ibid., p. 89.

(20) Selon Du Coudray (p. 90 et 160), Saint-Foix, à 75 ans, éclaboussé par un fiacre sur le pont de la Tournelle, exigea réparation par les armes. On parvint à faire entendre raison au vieillard.

l'a jamais vu. Tous deux se promènent en sens inverse sur la terrasse de l'hôtel.

— Mon Dieu, le joli homme! s'écrie Saint-Foix en dévisageant l'inconnu.

Celui-ci, qui porte le nom de Florbel, se rend compte que l'on parle de lui et vient en demander compte à Saint-Foix. La conversation se fait de plus en plus vive, aiguisée qu'elle est par le persiflage de Saint-Foix qui exclut esprit et beauté, et fait fort peu de cas de l'uniforme du jeune homme: «J'ai vu quelquefois des militaires qui n'avaient de militaire que l'habit!»

Le duel a lieu; Saint-Foix est blessé; les deux hommes s'accablent de compliments mais font tant qu'une nouvelle querelle éclate... (21).

Ainsi donc, sorte de «neveu de Rameau», Saint-Foix fut un de ces êtres fantasques, bizarres et originaux si abondants au siècle des Lumières, et qui firent les grandes heures des recueils d'anecdotes.

Madame de Genlis a laissé dans ses *Mémoires* un portrait peu flatteur de Saint-Foix:

«Sa tournure et ses manières contrastaient étrangement avec la grâce de ses agréables productions; il avait un ton brusque et grossier, un visage affreux, et la physionomie la plus rude et la plus sinistre. Une comédienne très spirituelle, Mademoiselle Bryant, disait de lui et de M. Bertin le poète, qui avait un visage long et pâle, les joues pendantes, les yeux éteints et le regard sombre, que le premier ressemblait au crime, et le second au remords» (22).

Un autre contemporain, La Place, ne lui composa une épitaphe guère plus agréable:

«Hargneux, vain, inquiet et ne sachant qu'écrire
Ci-gît qui n'était bon qu'à lire».

La note juste serait plutôt ce mot d'un contemporain au lendemain de sa mort:

«C'était un homme sérieux et froid; il ne connaissait pas les grâces qui donnent du brillant dans la société, mais il avait les qualités qui se font aimer d'elle» (23).

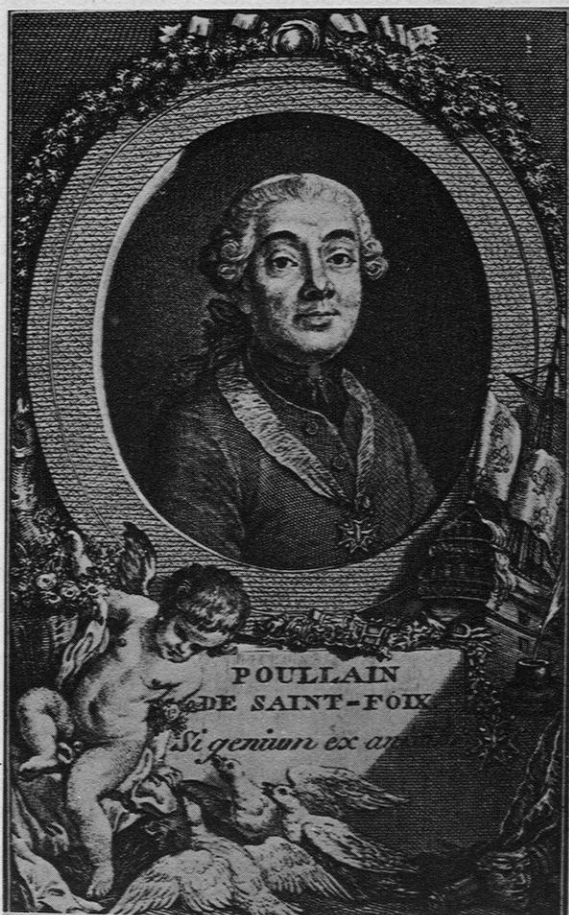
(21) Alexandre Duval est né à Rennes.

(22) Cité par E. Quérard. *Dictionnaire d'anecdotes* 1872, t. II, p. 58. Contient de nombreux traits sur Saint-Foix. La plupart copiés dans Du Coudray.

(23) Et le comédien Granval comparera le génie de Saint-Foix «à une abeille qui dépose son miel dans le crâne d'un lion».

Enfin, résumant ses impressions, compensant le bien et le mal, Du Coudray trace de notre auteur ce portrait sans doute proche de la vérité :

«Ce fut après ma campagne de Westphalie (en 1761) que je me liais d'avantage et d'amitié avec M. de Saint-Foix. Je connus mieux son caractère qu'il avait en apparence brusque et intraitable. Mais quoiqu'il parût difficile à vivre, en réalité, il ne l'était nullement. Sa jeunesse, il est



Gravure de C. F. Fritschius (1778)
d'après le tableau de Pougin de Saint-Aubin

vrai, avait été fougueuse ; il resta jusqu'à sa mort d'humeur emportée. Mais il avait un cœur excellent, une âme honnête, les façons nobles, jamais intéressé, se vouant à rendre service, à obliger les personnes et n'épargnant point ses protections ni ses pas ; ami chaud mais ennemi à craindre ; allant, parlant, agissant avec droiture et franchise, haïssant les supercheries et les détours... Non seulement il avait de la religion, mais il était charitable et humain, et je sais qu'il faisait beaucoup d'aumônes» (23).

Ajoutons qu'il mourut sans argent et que l'abbé de Véry, son exécuteur testamentaire, veilla à ce que ses dernières volontés fussent respectées : absence de pompes lors des obsèques, et partage de ses quelques biens entre ses nièces d'une part, et ses amis d'autre part. Il s'éteignit le 26 août 1776 (24).

L'écrivain

Saint-Foix est le type achevé de l'homme de Lettres tel que l'entendait son siècle. De bonnes études, un esprit d'observation certain, un goût prononcé pour le travail et la recherche ont fait que l'œuvre du romancier ne dépareille en rien celle de l'historien, du dramaturge ou de l'érudit. Car Saint-Foix fut tout cela, avec un bonheur assez égal.

Le romancier, l'essayiste

La vogue était aux turqueries lorsqu'il fait son entrée dans la grande littérature avec un premier ouvrage important : les *Lettres d'une Turque*. (25). Il avoue avoir subi l'influence de Montesquieu mais nous éviterons de comparer ce qui est difficilement comparable, d'autant plus que les *Lettres d'une Turque* ne sont pas sans mérite propre.

Il en existe au moins deux versions assez différentes. La première, qui paraît en 1730, comporte quelques maladresses et la lecture n'en est pas toujours agréable. La seconde, parue sous le titre plus simple de *Lettres Turques* se trouve, sous sa forme définitive, dans l'édition des œuvres complètes de 1776. Plus touffue, elle est caractérisée par un style alerte et élégant. C'est le produit du savoir-faire de l'homme de lettres parfaitement maître de son art.

Les erreurs de 1730 concernant le monde turc sont corrigées. Saint-Foix a tenu compte des remarques de la critique, et ses rapports amicaux

(24) Il mourut « chrétiennement et fermement ». Son testament, qui révèle la modestie de ses biens, a été publié par M. Saulnier (in Bull. Société d'Ille-et-Vilaine, p. 33-5).

(25) La première édition date vraisemblablement de 1730 chez P. Marreau. Elles seront souvent reliées aux *Lettres Persanes*.

avec l'Ambassadeur de la Sublime Porte ont été fructueux. Enfin, cette version se distingue par une approche plus sérieuse des problèmes abordés, un ton mordant et décidé, caustique, qui faisaient un peu défaut au premier crayon.

L'écrivain utilise la fiction commune aux romans de la première moitié du siècle pour susciter plus parfaitement l'intérêt du lecteur : faire croire que toutes ces lettres ont été réellement écrites et que les correspondants ont vécu.

Une comtesse explique la préface fait parvenir à un ami les lettres d'une dame décédée qui « avait abordé en France avec le fils d'un noble vénitien qui fut tué en duel le jour même qu'ils devaient se marier ».

La trame romanesque est réduite à sa plus simple expression : outre les renseignements que fournit la comtesse sur l'auteur des lettres, une « histoire » intercalée apporte quelques lumières supplémentaires sur le sort dramatique des amants malheureux. Mais le « roman » des *Lettres Turques* ne fait pas partie de la substance même de l'ouvrage quoiqu'on y retrouve l'illustration de certains thèmes chers à Saint-Foix : le sort injuste fait au « beau sexe » ou le problème de la tolérance.

C'est d'ailleurs là qu'elles diffèrent le plus du chef-d'œuvre de Montesquieu, des *Lettres Persanes* : ici pas de « chaîne secrète et, en quelque façon, inconnue ». L'idée du Breton a été de jeter un regard — plus moralisateur que critique — sur la société de son temps, sous le couvert d'une affabulation qui ne pouvait tromper personne.

S'il approche parfois le ton de La Bruyère, il utilise sans originalité les procédés popularisés par Montesquieu pour démontrer les illusions d'un Paris qu'il exècre : la naïveté de l'étranger, qui permet de tout dire ; la fable, la dialogue rapporté, le rapprochement inopiné et faussement candide des mœurs des Français et de celles des Turcs...

Saint-Foix s'en prend en premier lieu au caractère du Français. Il le juge curieux, incapable de fidélité et inconstant, peu doué pour la vertu, trop souvent médisant. Il condamne sa futilité, et le prix qu'il accorde à la seule apparence, son goût pour le brillant, l'amour propre mal conçu. Prisonnier de modes perverses, l'individu s'éloigne de la nature et feint l'insensibilité avant de se prendre à son propre jeu.

On se retrouve alors dans une société viciée bâtie sur les préjugés et qui ne vit que d'illusions comme le montre l'histoire du comte d'Amille, dont La Chaussée tirera le thème d'une de ses comédies à succès (26).

(26) *Le rival de lui-même*.

Saint-Foix est en fin de compte fort pessimiste, car après avoir passé en revue les caractères des différentes nations, il en vient à mettre en doute l'idée reçue de la France qu'ont nombre de ses contemporains :

« Considérez ce maintien caustique, cet air fier, ce ton ricaneur, ce sourire méprisant..., le Génie français, est-ce-cela? » (27)

L'auteur des *Lettres Turques* fait en revanche preuve de plus de mansuétude pour la femme, qu'il condamne cependant pour sa vanité, mais qu'il plaint surtout pour la condition inférieure qui lui est faite : les mariages forcés ; le scandale des Gérotes qui élèvent dans le secret des enfants nubiles qu'ils épousent à 14 ou 15 ans ; le couvent où on les jette contre leur gré et au mépris des lois de la nature... Ce dernier point est particulièrement développé dans une « histoire » qui annonce *La Religieuse* de Diderot.

On y lit le tragique inhérent à la condition de femme qui, jamais libre, se voit contrainte à une vie contre nature ou à être le jouet du bon plaisir du mâle :

« Je suis moins l'objet de votre amour que la proie de vos désirs » (28)

Dans un domaine voisin, Saint-Foix regrette l'ancienne union qui régnait dans les couples, une harmonie vaincue par « le préjugé à la mode » : « Il n'y a sortes de ridicules que l'on ne cherche à donner à un mari et à une femme qui osent se promener en communauté de joie, de plaisir et de divertissements ». D'autres critiques portent plus loin.

Saint-Foix se prononce avec humour et humeur — mais non sans arguments — contre les superstitions, et fait profession de foi de tolérance avec des accents panthéistes que l'on pourrait croire puisés dans Toland !

S'il est impitoyable pour le clergé qu'il juge trop oisif et improductif (dans tous les sens du terme d'ailleurs !), s'il s'emporte violemment contre les abbés petits-mâtres, il raille ceux qui sont vertueux par système.

Il rit des bigots et décerne une volée de bois vert aux philosophes sensualistes, qu'il juge dangereux pour la religion.

L'homme de lettres discute les problèmes de l'opéra : le chant et la vraisemblance sont-ils conciliables ? Saint-Foix répond en examinant sous le même angle la sacro-sainte tragédie, les sujets qu'elle traite, la langue qu'on y parle... Le dramaturge s'intéresse d'abord à la comédie et à la triste situation de la plupart des comédiens :

(27) A la même époque, le chevalier de Ramsay, dans son discours aux Francs-Maçons présente la France comme la *Patria Gentis Humanae*.

(28) Voir la pièce de La Chaussée, note 26.

«Je ne vois pas qu'il soit plus noble d'exercer son esprit à imaginer quelque nouvelle taxe sur la Nation que d'employer ses talents à l'amuser?» (29)

Enfin, fort de son expérience, le Breton ne manque pas de suggérer (timidement toutefois) quelques réformes aux gouvernants: accorder plus d'importance au mérite personnel, à la valeur intrinsèque des individus; ne pas négliger les richesses naturelles de la France et les exploiter avec raison; honorer le travail des hommes... Il se souvient avoir été militaire pour réclamer pensions et soutien des familles au bénéfice des anciens serviteurs de la patrie. Mais Saint-Foix sait aussi se faire courtisan quand il souhaite voir l'État aider mieux et plus les «illustres maisons».

Les *Lettres d'une Turque* connurent un beau succès si l'on en juge par le nombre des rééditions auxquelles elles eurent droit: au moins 16 au XVIII^e siècle et deux au XIX^e. Elles eurent enfin l'insigne honneur d'être souvent reliées aux rééditions des *Lettres Persanes*, les éditeurs y voyant une sorte de continuation.

Sur la lancée, Saint-Foix donna l'année suivante sa première édition des *Lettres*, un ouvrage du même genre: *Les Lettres de Nedim Coggia*, un ouvrage très soigné tant au niveau des idées qu'à celui de l'écriture. Il y reprend certains thèmes déjà évoqués dans son premier livre, mais cette fois-ci avec beaucoup plus de vigueur et d'esprit polémique.

S'il continue à railler avec verve et humour les modes, l'ostentation et la vanité malade de ses compatriotes, c'est avec férocité qu'il caricature et voue aux mêmes gémonies molinistes et jansénistes («eunuques blancs et eunuques noirs»), les jésuites marchands de «lettres de change sur le Paradis», les adeptes du diacre Paris et les moines: «Il faut que les Français ne croyent point à leur religion, ils la pratiquent trop mal» (30). Il est sans indulgence pour la justice dure envers les petits alors qu'elle fait preuve d'une clémence incompréhensible pour les prévaricateurs fortunés et les profiteurs du système Law par exemple.

Ce qui caractérise le plus les *Lettres de Nedim Coggia*, c'est l'appel à la tolérance, large et sans ambiguïté:

(29) *Le Journal Français* (1778) dira de l'ouvrage: «... C'est une satire délicate de nos mœurs, enchassée dans un joli cadre. Nos ridicules, nos travers, nos goûts, nos usages, nos modes, notre façon de penser, de juger et d'agir, enfin le caractère général de la Nation, sont tracés par le pinceau des grâces». On voit combien la critique reste prisonnière du «mythe» Saint-Foix, uniquement léger et frivole.

(30) Cette critique est courante surtout dans la première moitié du XVIII^e siècle. Voir par exemple *La vie de Marianne*.

« Mon cher Alibec, chacun dans sa religion se flatte de battre en ruine les autres religions par les contradictions et les impossibilités qu'il croit y remarquer, sans penser que dans la sienne il y a de pareilles contradictions et de pareilles impossibilités apparentes, auxquelles il est bien difficile que la raison puisse se prêter, si elle n'a pas été accoutumée par les préjugés de l'enfance ». (31)

Saint-Foix se préoccupe, de façon originale, des injustices sociales et du petit peuple, fustigeant ceux qui osent « insulter à la misère publique, en étalant avec insolence le faste de leurs fortunes immenses » alors que « les Églises sont assiégées de Chrétiens aussi misérables qu'importuns » (32).

L'auteur des *Lettres* s'en tient cependant à la simple condamnation d'un état de fait que ne peut accepter la raison ou la morale. Il ne propose pas d'autre solution que le raffermissement du pouvoir du souverain selon lui seul capable de mettre « l'abondance parmi la nation ». Saint-Foix rêve en définitive d'une société proche dans ses structures d'une féodalité idéale où chacun conserve sa place et remplit ses devoirs, une société qui repose sur la réciprocité des services et le respect de chacun.

Pourtant, cette attitude qu'on pourrait juger passéiste au premier examen, n'empêche pas Saint-Foix de conseiller à ses contemporains de « s'intéresser au temps présent, si plein d'événements plutôt qu'aux siècles vénérables par leur poussière » (33). C'est qu'en effet, il ne comprend la monarchie absolue et éclairée qu'il appelle de tous ses vœux, que comme le cadre nécessaire à ce qui est son idéal :

« Quelle douceur de sentir que dans certaines occasions on est libre, qu'on ne doit point reconnaître de maître, qu'on est son roi, son souverain, sa lumière à soi-même, et que malgré l'inégalité des dignités, de la fortune et des biens, l'honneur, ce que l'homme a de plus précieux, n'est subordonné à personne ! »

Une telle conception au premier abord donquichottesque est sans doute plus proche de certaines formes de la réaction nobiliaire que de la pensée des philosophes annonciateurs du règne de la bourgeoisie, encore qu'il serait aisé de faire le lien avec l'exaltation de la vertu telle qu'on la trouve par exemple dans le drame bourgeois.

Ainsi donc, que ce soit dans ses *Lettres d'une Turque* ou dans celles de *Nedim Coggia*, bon observateur, Saint-Foix dénonce les tares d'un système dont il reste cependant le partisan, non par manque d'audace ou

(31) Saint-Foix reviendra sur ces questions dans ses *Essais*.

(32) Ici encore « le pinceau des grâces » est fait d'un crin bien rude !

(33) Voir cependant la conclusion de cet article.

d'imagination, mais parce que, chez lui, le moraliste fait taire la politique. Il est plus le parent de La Bruyère que celui de Voltaire.

L'homme de théâtre

Pour ses contemporains, plus que le romancier, Saint-Foix est en premier lieu un auteur de comédies souvent appréciées. Son compatriote Fréron est sans doute le plus flatteur: «(...) tous ses ouvrages ont un caractère particulier d'agrément; (...) ils portent l'empreinte d'une heureuse invention; et (...), arrivés sur le Parnasse dans un siècle où il y avait tant de routes tracées, il a su s'y frayer un sentier, et le semer de fleurs» (34).

Pour Palissot, Saint-Foix est «un littérateur estimable», un «esprit délicat et gracieux, qui s'est fait un genre particulier, et qui a enrichi nos différents spectacles de plusieurs petites pièces, qui forment des tableaux délicats dans le goût de l'Albane...»

Certains critiques ne manquent donc pas de louer l'originalité ou le style du Rennais, mais leurs compliments ne sont jamais sans réserves. Fréron lui assigne un modeste «sentier» sur les pentes du Parnasse et Palissot ne manque pas de modérer ses louanges: «Cependant, quoique ses petites pièces soient écrites avec beaucoup d'élégance et de naturel, il ne faut pas confondre ce genre facile à celui de la vraie comédie...» (35).

Fréron et Palissot appartiennent au camp des «anti-philosophes»; leurs suffrages — mesurés — vont à un auteur qui ne leur est pas hostile *a priori*. Les philosophes réagissent avec moins de mansuétude.

La correspondance littéraire de Grimm est très dure: «Cet auteur n'a (...) aucun talent pour le théâtre...» et l'on critique le manque de vraisemblance de ses pièces, ses «impertinences» pour «convaincre de l'ineptie du poète».

(34) Fréron — *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (30 oct. 1752). Ailleurs il lui reconnaît «l'esprit et la noble liberté d'Aristophane et de Lucien» (*Lettres*, 9 juillet 1753).

(35) Palissot. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. Paris, 1803, t. II, p. 370.

Il semble que Palissot se soit contenté de souvenirs et de la relecture de Fréron dont il reprend certains termes: «Esprit délicat et gracieux, qui s'est fait un genre particulier, et qui a enrichi nos différents spectacles de plusieurs petites pièces, qui forment des tableaux agréables dans le goût de l'Albane.. Cependant, quoique ces petites pièces soient écrites avec beaucoup d'élégance et de naturel, il ne faut pas confondre ce genre facile à celui de la vraie comédie... Ce littérateur estimable, cet écrivain si pur n'a pas été de l'Académie Française».

Voltaire sera moins partial et reconnaîtra du charme et des qualités à certaines des œuvres du Breton (36). Il ne semble pas que le public ait tant fait la fine bouche. Saint-Foix subit des échecs, mais nombreuses sont ses œuvres qui connaissent un beau succès, que ce soit sur les théâtres nationaux ou privés, devant la Cour de France ou à Saint-Petersbourg, chez Catherine II.

Certaines comédies telles que *l'Oracle*, *le Sylphe*, ou *les Grâces* ont eu leur place dans les répertoires dramatiques du XIX^e siècle, et il y a fort à parier que quelques-unes de ces pièces pourraient encore se voir sans déplaisir (37).

En effet, Saint-Foix est un auteur qui souffre de sa réputation. Ni philosophe, ni anti-philosophe, il ne pouvait être entièrement soutenu par la critique et les beaux-esprits. On lui a donc assigné une place à part, où il ne gênerait personne: on a fait de lui un auteur léger, superficiel et charmant. Le préjugé s'est transmis, et on a bien vite fait de cesser de recourir à l'œuvre pour se contenter — dans le meilleur des cas — du jugement tout fait.

Pourtant, le théâtre de Saint-Foix est loin d'être un recueil de vignettes inoffensives et poussiéreuses, surannées. Auteur dramatique, le Breton n'a pas manqué de réfléchir profondément sur son art, et si la hardiesse n'est pas son fort, ses remarques et ses propositions sont toujours solidement fondées. Ses préfaces nous montrent d'abord un auteur très au courant du difficile métier d'acteur et très préoccupé de leur jeu, dont le succès des pièces dépend souvent.

Il prône une adéquation parfaite entre l'acteur et son rôle; l'âge et le sexe doivent par exemple correspondre au personnage joué. (*Ile Sauvage*). La diction des acteurs et leur jeu doivent aussi répondre à des exigences de naturel, et il ne suffit pas de savoir déclamer. La voix même de l'acteur doit d'accorder avec celle du rôle (*L'Oracle*). Saint-Foix multiplie les conseils aux troupes qui monteront ses pièces, indiquant d'un mot, d'une phrase, la façon de jouer, le rythme ou le décor (*Deucalion* en particulier).

(36) *Correspondance* de Grimm, t. 14, éd. 1878, 1^{er} août 1761. Voir la correspondance de Voltaire, Ed. Bestemann D. 9492. Voltaire y loue *l'Oracle* et les *Essais*, le génie du Breton. Il est vrai que S.-F. vient de citer en justice le *Journal Chrétien*! Le marquis de Ximénès est également très favorable à Saint-Foix (Bestemann, D 9092).

Dans sa *Correspondance littéraire* (Ed. 1801, t. 1, p. 418). La Harpe, que Saint-Foix n'aimait pas, est peu amène, mais consent à considérer *les Grâces* et *l'Oracle* comme de bonnes pièces, il leur refuse le titre de comédies, et voit dans les succès de Saint-Foix le résultat des prestations d'acteurs hors-pair (Grandval, La Gaussin...).

(37) Encore une fois l'ouvrage de Du Coudray et les critiques de Fréron servent de références et de modèles.

En ce qui concerne l'intérêt de la comédie, Saint-Foix considère qu'il serait faux de seulement lui attribuer un rôle didactique. Elle doit certainement servir à corriger les mœurs, mais sans excès. Spectacle, la pièce devrait, selon lui, avoir également une valeur esthétique propre (*Les Grâces*; *Deucalion*). Cette conception l'entraîne à condamner l'abondance des « épisodes », alors tant en faveur. (*Deucalion — Julie*). En admirateur des Classiques, il se prononce pour une action resserrée au maximum, où le nombre des personnages sera le moins grand possible. Parallèlement, il réfute les personnages de comédie trop « riches » ou à l'inverse trop typés, prônant les caractères simples et naturels. (*Le Financier*).

Dans de nombreuses préfaces, Saint-Foix, toujours soucieux de naturel et de vraisemblance, dénonce l'emploi abusif de machines pour amener le dénouement (*Égerie*), les pièces à clés, gages d'un succès facile en un siècle où la médisance s'élève au rang de genre, et surtout la pratique de la cabale. La réussite d'une pièce dépendant souvent de la vigueur des claqueurs ! On rejoint là les préoccupations du moraliste. (*La Cabale — La Colombie*).

Saint-Foix n'est pas un théoricien, pourtant sa hantise des scènes superflues et de l'abondance déroutante des rôles le transforme en un virulent propagandiste d'une troisième voie de la Comédie :

« Nous avons d'excellentes Comédies de caractère, quelques bonnes pièces d'intrigues ; pourquoi n'admettrait-on pas au Théâtre un troisième genre de Comédie, dont les sujets moins étendus, plus unis, et toujours dans le gracieux, ne présenteraient uniquement que la simple Nature et le Sentiment ? » (*Les Grâces*) (38). †

Dans un constant souci de naturel, il se prononce contre l'emploi du vers au théâtre. Toutes ses comédies (à l'exception d'un « divertissement ») seront écrites en prose. Il trouve d'ailleurs des références chez Voltaire en soulignant que le vers ne sert souvent qu'à dissimuler la nullité d'une pièce, et qu'en revanche il y a beaucoup plus de difficultés, donc de mérite, à réussir une pièce en prose. (*Les Grâces*) (39).

Dans la même optique, le Rennais se prononce contre l'usage des récitatifs, partageant en cela les idées de son ami La Dixmérie (40). Il réécrit ainsi en action rien moins que le final d'*Iphigénie*. Ce dénouement

(38) Fréron et d'ailleurs « l'inventeur » probable de cette défense, (Cf. *Lettre sur quelques écrits...*, Op. cit.).

(39) « La rime, la cadence et la mesure prêtent des ornements à des idées simples que le style ordinaire n'embellit pas ». Destouches aurait émis le même avis.

(40) La Dixmérie. *Lettre sur l'état présent de nos spectacles*.

nouvelle façon, adopté par les comédiens le 31 juillet 1765 n'obtient cependant pas le succès escompté. On juge la scène « confuse ».

Enfin, Saint-Foix se veut le partisan d'un « art total », et il est le premier à intégrer les danses et les vaudevilles au sujet, ne les considérant plus comme de simples « ornements ». Cette novation sera bien reçue de la critique. (*Les Hommes*) (41). En bref donc, le dramaturge Saint-Foix expurge les excès allant aussi bien dans un sens que dans l'autre, et ne définit le bon goût qu'en rapport avec le bon sens.

La comédie doit corriger certains vices (42), mais tout autant faire rire et plaire par la variété du spectacle. Le parti pris de petites pièces courtes, vives et à peu de personnages, sans être vraiment original, est à mettre au crédit de Saint-Foix. Mais plus digne d'intérêt est sa volonté de montrer sur le théâtre les manifestations du sentiment et de l'amour.

Avec *l'Oracle*, ce sera la première fois qu'un théâtre régulier montre les « images de la volupté ». Saint-Foix y gagnera la réputation d'auteur licencieux, une réputation bien surfaite — que sanctionnera cependant J.-J. Rousseau (43) — car ce partisan de la mesure qu'est Saint-Foix est tout au plus allusif, même si certains serments sont échangés la main dans la main !

Il réitérera dans sa comédie *La Colonie* (1749) et répondra aux oreilles trop chastes qui se sont vraisemblablement liguées pour faire « tomber » une pièce au demeurant agréable :

« Cette pièce est absolument dans le genre comique, genre périlleux, et dans lequel on ne travaille plus. L'action se passe entre un paysan et deux valets, dans la bouche de qui un Auteur du Siècle passé aurait peut-être cru, sans craindre de scandaliser personne, pouvoir risquer certaines plaisanteries. Je n'ai eu garde de penser qu'on pouvait les hasarder aujourd'hui : jamais les oreilles ne sont si délicates, que lorsque la dépravation du cœur et la corruption des mœurs sont parvenues à leur comble ».

Pourtant, Saint-Foix n'a pas toujours su éviter de tomber dans les torts qu'il dénonçait non sans raison. Ses comédies, resserrées au possible, si elles gagnent en vivacité et ne laissent pas de tenir le spectateur en haleine, ont du mal à s'accommoder par exemple des traditionnelles scènes d'exposition, et les récitatifs ne sont pas si rares... A ce niveau, l'auteur n'a pas toujours réussi le passage de la théorie à la pratique.

(41) Fréron. *Lettres...*, t. 10, p. 84.

(42) Préface du *Financier*.

(43) J.-J. Rousseau. *Lettre à d'Alembert...* (Il est question de *l'Oracle*).

Trop souvent il reste aussi traditionnel dans ses thèmes, ayant une prédilection pour la mythologie, l'allégorie, encore que, dans certains cas, il y ait là du Saint-Foix le meilleur (44). Mais le danger de la mièvrerie et du lieu commun est bien difficile à éviter. Le déguisement et le quiproquo sont aussi des moyens qu'il utilise peut-être trop, sans jamais tomber toutefois dans l'in vraisemblance.

Enfin, la structure de ses comédies — bien qu'en grande partie due à son seul génie (45) — est toujours assez semblable. Le hasard amène deux jeunes gens à s'aimer sans qu'ils le sachent vraiment. Cet amour est rendu difficile par les conseils d'un parent ou d'un ami, qui oppose au langage du cœur celui de la raison. Les deux partis se mettent d'accord sur une mise à l'épreuve devant permettre à la vérité de se faire jour. Les jeunes gens triomphent toujours : la passion alliée à la vertu se révèle amie de la raison.

Une variante présente l'agréable comédie du *Sylphe* (1743), dans laquelle un marquis habile aidé d'un ingénieux valet parvient à faire abandonner à une jeune fille son goût immodéré et exclusif pour l'étude des ouvrages cabalistiques, après lui avoir prouvé, en se faisant passer pour un sylphe, l'inanité de ses recherches (46).

D'autres pièces plus proches de la traditionnelle comédie de mœurs, plus longues aussi que les précédentes, traitent par l'ironie les travers du temps.

Avec *Le double déguisement*, c'est le grand seigneur libertin, mais point totalement corrompu, qui est mis en scène. Damis annonce Almaviva et Rosalie la Comtesse du *Mariage de Figaro*. *Le Financier* s'en prend à l'inhumanité de certains nouveaux riches, et Saint-Foix se met lui-même en scène avec le rôle « caustique » du chevalier, ce qui lui permet de tracer un tableau sans complaisance de la société, des préjugés et des modes de son temps. Les philosophes ne sont pas épargnés, ni les grands, les bigots et ceux que « l'opulence enduret encore ». Mais à côté des *Veuves Turques* traitant du problème de la condition de la femme, c'est — dans cette catégorie — sa comédie *La Cabale* qui est la plus remarquable par son sujet, sa conception et le mordant du ton qui y est adopté (47). Saint-Foix a écrit cette pièce allégorique contre la manie de cabaler en toute occasion : à la Cour, à la ville, à l'Académie, (48) au théâtre ou à l'opéra. Pourtant, le

(44) En particulier sa pièce *Les Hommes*, dont le *Prométhée* de Goethe pourrait être redevable. Voir aussi *Deucalion*.

(46) Cette pièce est une des meilleures de Saint-Foix.

(47) *Les Veuves Turques* furent traduites en turc par le fils de l'ambassadeur de la Sublime Porte, qui voua amitié et admiration au Rennais.

(48) Viennent successivement interroger *La Cabale* : un chevalier (c'est Saint-Foix lui-même!), la Médisance, le courtisan, l'avocat prétentieux, le philosophe, le comédien.

rennais ne veut y voir que le reflet de la bêtise humaine: «La plupart des hommes sont des fats. Ils intriguent, ils manœuvrent, ils se tourmentent. Échouent-ils? La Cabale est en cause. Réussissent-ils? Ils veulent qu'on croie que leur mérite seul a parlé pour eux».

La pièce fournit un excellent raccourci de la société au XVIII^e siècle et n'ennuie pas malgré l'aridité et le didactisme du sujet. Elle se clôt sur un ballet: le triomphe de La Cabale.

Saint-Foix est aussi l'auteur d'un troisième genre de comédies qui sont en fait d'abord des spectacles agréables aux yeux et à l'oreille. L'intrigue est secondaire et il n'y a pratiquement pas de dénouement.

A ce type appartiennent des comédies — des spectacles — comme *Les Grâces*, dont le sujet a été inspiré par quelques odes d'Anacréon, et qui jouit d'un beau et durable succès, ou encore les «divertissements», composés en l'honneur de grands personnages et d'événements exceptionnels (*Alceste*...). Les machines, la mise en scène, la musique et les chœurs, le décor et les costumes, les tableaux vivants en font toute la matière; la trame est tenue, les rôles allégoriques (49). A côté de la comédie, Saint-Foix n'a pas négligé la farce, et son *Arlequin au sérail* réserve d'agréables surprises au lecteur. Les coups de bâton et les déguisements sont bien à leur place. Les quiproquos et les jeux de mots sur les «faux-muets» du sérail (les faux-eunuques) qui ne peuvent «tenir leur langue» sont assez désopilants. La pièce représentée sur le théâtre de la Comédie italienne connut de très nombreuses reprises, et, sans fausse modestie, l'auteur affirme dans sa préface: «Je crois qu'il y en a peu (dans le genre)... qui aient fait plus rire».

On a souvent reproché à Saint-Foix son goût pour la mythologie. Il suffit de relire son théâtre pour constater que si huit pièces sont de cette veine (en y incluant deux pièces de jeunesse, les divertissements et les comédies «féériques») quatorze autres traitent de questions parfaitement contemporaines! C'est là une preuve de plus de la mauvaise foi de la critique: on a voulu en faire un auteur éloigné des réalités de son temps, inoffensif et superficiel, mais c'est aller un peu vite en besogne!

Nous nous interrogerons en conclusion sur le sort fait au Breton, auquel on s'accorde à reconnaître, avec condescendance, de l'esprit, de la grâce et du style pour mieux affirmer l'inexistence de sa pensée et de son originalité. Pourtant, le théâtre de Saint-Foix vaut certainement mieux que sa réputation. De la vivacité, des situations nouvelles et une assez grande variété le caractérisent. Il est spectacle, amusement bien sûr, mais il n'est pas que cela.

(49) Certains de ces spectacles (*Alceste* ou *Les Hommes* par exemple) annoncent, par leurs mises en scène le spectacle riche en couleurs offert par les mélodrames dont un autre Breton Loaisel de Tréogat sera un des maîtres.

En 1826, un érudit, Collin de Plancy, en a extrait presque exclusivement la matière d'un petit livre offrant un choix de pensées et d'anecdotes. Il y aurait encore beaucoup à glaner car Saint-Foix est un moraliste de grande lignée, un bon observateur de son temps, mais qui sait éviter la monotonie. Tout n'est pas bon; Saint-Foix est un dramaturge du second rayon mais son théâtre déborde d'invention et d'esprit dans tous les sens du terme. La poésie elle-même n'en est pas absente: certains passages des *Grâces* ou de l'*Oracle* font penser, par leur rythme, à la manière d'Aloÿsius Bertrand ou du Baudelaire des poèmes en prose!

L'historien philosophe

C'est en 1753 que Saint-Foix commença l'ouvrage monumental qui devait le mieux établir sa réputation littéraire: *Les Essais Historiques sur Paris*.

La critique est unanime même si, une fois encore on insiste sur le côté agréable des *Essais* pour mieux dénigrer la valeur de l'historien. C'est «un assemblage de faits singuliers, de réflexions neuves et agréables». Le style est «naturel et précis». Le lecteur est intéressé «par le style et par le fond de choses». En bref, «C'est la voix du citoyen philosophe, de l'historien philosophe» (50). Les habitués esprits chagrins contesteront au Rennais le qualificatif «historique», ou lui reprocheront avec fiel des passages jugés subversifs! (51) Les premiers ne conçoivent la science historique qu'à coups de lourds in-quarto indigestes; les seconds refusent simplement les évidences et le bon sens.

Toujours est-il que les *Essais* seront réédités une vingtaine de fois, la dernière édition datant de 1891! (52) Saint-Foix veut instruire sans ennuyer, et il y réussit. La tonalité générale des *Essais* n'est pas sans annoncer les *Tableaux de Paris* de L.-S. Mercier.

L'auteur profite d'une promenade au hasard des rues de la capitale pour en raconter l'histoire et les faits marquants. Des développements — jamais excessifs — sur des points de morale, de politique ou de philosophie s'y greffent sans difficulté. Et l'on est entraîné en un voyage littéraire et historique bien au-delà des murs de la capitale. Saint-Foix fait peu cas de la chronologie, et c'est en cela qu'il est novateur: l'aspect événementiel des choses l'intéresse assez peu:

(50) Notice en tête des Œuvres Complètes. Voir note 36.

(51) Il s'agit en particulier des auteurs du *Journal Chrétien* (dont le Breton Trublet!) qui lui reprochent ses attaques contre le clergé et ce qu'il appelle «les superstitions».

Saint-Foix est, après Lobineau, le second Rennais, historien de Paris.

(52) Chez Delagrave, 1 fort volume.

« Mon dessein a été de présenter un tableau historique du caractère, du génie, des mœurs, des visages et des coutumes de ma Nation... aussij'ai cru qu'en intitulant mon ouvrage, *Essais historiques sur Paris*, c'était comme si j'avais mis *Essais Historiques sur les Français* » (53).

La Rennais est un cicérone qui sait soigneusement doser l'anecdote amusante et la référence la plus sèche, le fait brut et la légende la plus inattendue, les prolongements et les réflexions qui en découlent. Journaliste tantôt gouailleur et moqueur, Saint-Foix ne perd jamais de vue le sérieux de ses préoccupations fondamentales.

Après avoir consacré une vingtaine de pages aux antiquités et à l'histoire proprement dite de la ville, l'auteur s'enfoncé donc dans le dédale des rues. Chaque lieu lui fournit l'occasion d'une anecdote, de la relation d'une aventure ou d'un fait d'histoire. Rue Blanche, il nous confie ses opinions sur la statue alors très controversée de Voltaire par Pigalle, et discute sur l'art, la liberté des artistes. Il nous rappelle les circonstances de la mort des Armagnacs en passant rue des Bons-Enfants. Il se fait philologue pour commenter le nom de la rue du Bout-du-Monde.

La rue Champfleury lui permet de s'attarder en historien, en sociologue et en moraliste sur les filles publiques. Avec force détails biographiques, il nous précède dans une visite de la maison de Nicolas Flamel, rue des Écrivains. Il nous fait les honneurs de Greuze et Van loo au Louvre, nous ne traversons pas la rue Saint-Séverin sans nous arrêter chez les expérimentateurs en chirurgie...

Auteuil et son vin, l'intolérance et l'histoire des juifs de Paris, les bibliothèques, les spectacles, les écrivains et les comédiens, les sciences et les académies, les modes, les petits maîtres, la cuisine, l'air et les commodités de Paris, tous les sujets sont passés en revue avec le plus grand éclectisme, au hasard d'une flânerie qui ne manque pas de charme. Saint-Foix y est souvent au sommet de son art avec un style concis et précis, vif et plein de ressources, qui privilégie cependant peut-être trop la formule, mais elle ressemble alors tant à une maxime!

La promenade dans Paris a préparé le lecteur à aborder la seconde partie de cet ouvrage: *Les Pensées diverses*. Là, toujours fidèle à la manière de La Bruyère, et admirateur constant de Montesquieu, Saint-Foix consigne en réflexions bien frappées ou en longs développements l'essentiel de sa philosophie. Il se fait misanthrope pour accuser son siècle de tous les maux. Son mépris des courtisans éclate, cette fois, sans le voile de l'adaptation esthétique.

Parallèlement, il conteste aux « philosophes » leur définition du luxe

(53) O.C., t. IV, p. 439.

qu'il juge essentiellement «frivole» et «insultant» quand bien même celui qui en fait montre l'a honnêtement acquis. Loin d'y voir un facteur de progrès, il en souligne le caractère corrompé (54). Toutes les théories à ce sujet ne sont considérées que comme des alibis apportés à la mauvaise conscience ou à la rapacité de nouveaux riches sans grands scrupules.

Les écrivains et penseurs eux-mêmes sont, selon Saint-Foix, trop souvent les sectateurs de cet autre veau d'or : «La dissipation... contribue à les retenir dans les liens de la médiocrité», à une époque où le riche «a la fureur d'être mécène». Il faut bien payer ces protections d'une façon ou d'une autre. Et Saint-Foix de regretter les «grands maîtres» du siècle passé quand il voit les «petits-maîtres» de son siècle!

Sans indulgence pour un temps qu'il juge injuste envers les «vrais talents», il lance une idée qui fera fortune dans les décennies à venir : citant Homère, Le Tasse, Milton, Esopé, Descartes, Bacon, Corneille ou La Fontaine, il assure que le destin des grands hommes véritables est de mourir dans la pauvreté ou le malheur :

«C'est donc loin du tumulte, de l'ambition, de la soif dévorante des richesses, de la servitude des cours, du luxe et de la frivolité des cercles brillants, que les talents sont dans toute leur force».

Il n'y a là en fait rien d'autre que l'exigence de la liberté pour tout homme de lettres digne de ce nom.

Les *Pensées diverses* posent par ailleurs la question des religions et de la tolérance. Saint-Foix s'étend avec conviction sur la métempsychose, dénonce les ordres réguliers. Il médite sur l'adversité, sur le bonheur, les préjugés, les progrès de la science (auxquels il croit), l'usage du tabac... Il est sans complaisance pour le charlatanisme et la grande crédulité du public. Il raille les absurdités des «chimistes». Ce qui le préoccupe le plus, c'est sans doute le côté artificiel, l'absence de chaleur humaine, l'hypocrisie du monde dans lequel il vit :

«Soyons moins sociables, et plus affectionnés à la société.»

Cette absence de solidarité, cette société où selon le fameux aphorisme l'homme est un loup, il la condamne d'autant plus que, portant son regard au-delà des riches qu'il vilipende pour leur égoïsme, il s'attarde avec compassion sur le sort de la majorité :

«Dans les campagnes, à qui demanderons-nous compte de cette foule de malheureux qui les arrosent de sueur et de larmes?». Pourtant, le politique n'est pas à la hauteur du moraliste : «D'où vient que le salaire

(54) Il établit une différence fondamentale entre la magnificence de l'État, signe de sa grandeur, et le luxe du particulier source de tous les égoïsmes.

qu'on leur donne ne suffise pas pour les nourrir? et qu'ils ne jouissent réellement que d'une existence imparfaite? C'est qu'ils sont trop multipliés... La concurrence des travailleurs met le travail à vil prix».

Si la loi de l'offre et de la demande est assez bien observée, Saint-Foix ne se pose pas le problème des possédants, et se fait l'annonciateur d'une sorte de malthusianisme :

«Oui, tant que vous verrez sur la terre une infortune, que vous ne pouvez soulager, et que personne ne pourra soulager, dites-vous qu'il y a un homme de trop».

Ainsi donc, dans les *Essais*, plus encore que l'historien, c'est le penseur, le sociologue, voire l'anthropologue qui converse à bâtons rompus avec son lecteur. On a eu beau jeu de dénoncer les insuffisances et les inexactitudes de cet ouvrage (55), mais c'était alors refuser de prendre en compte les intentions de l'auteur qui sent confusément qu'il y a dans la méthode suivie matière à renouveler la science historique :

«Dans ces *Essais* mon dessein n'a pas été de rapporter uniquement des faits et des anecdotes et d'y joindre quelques réflexions; mais de faire connaître, par des faits et des anecdotes, le caractère, les mœurs, les usages et les coutumes de la nation; c'était peut-être en présenter l'histoire sous une forme nouvelle».

Saint-Foix est l'auteur d'une foule d'autres ouvrages, dont certains comme l'*Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit* sont de purs travaux d'érudition que l'historiographe devait à sa charge. Leur étude dépasserait le cadre de ce simple article (56).

Les romans, œuvres dramatiques et historiques de Saint-Foix témoignent donc d'une imagination ondoyante et colorée. Un style ferme et vif, un esprit débordant, une bonne aptitude à l'observation et un sens certain de la formule font qu'en ce XVIII^e siècle élégant et lettré, philosophe, Saint-Foix occupe une place de choix au moins au sein de la République des Lettres bretonne. D'où vient alors que le Rennais soit actuellement totalement — ou peu s'en faut — oublié? Car enfin, en dehors de la valeur littéraire intrinsèque de l'œuvre, le témoignage de cet homme qui se situe à l'écart des coteries devrait prendre un relief tout particulier!

(55) Cf. M. Barroux. *Le département de la Seine et le ville de Paris*. 1910.

(56) Miorcec de Kerdanet signale ainsi l'existence d'un ouvrage en 6 vol. sur les écrivains bretons qui aurait eu pour titre *Le Plutarque breton*.

L'historien a en outre rédigé des notices sur l'histoire des rois de France. Enfin ses articles et écrits divers sont disséminés dans les journaux du temps.

C'est sans doute là ce qui a paradoxalement le plus desservi notre auteur. Saint-Foix n'est d'aucune chapelle, il est inclassable (57).

Il est en bons termes avec son compatriote Fréron, mais les auteurs du *Journal Chrétien* l'attaquent avec fureur ; Grimm le traite avec mépris, mais d'Alembert lui est favorable et le compare à Marivaux.

Il sait louer Voltaire, comme il sait le critiquer, et celui-ci se moque avec malice de la prudence d'un Diderot n'osant postuler un siège à l'Académie, alors que Saint-Foix, dont on s'attend tout de même peu à ce qu'il soit un esprit fort, attaque les cagots en justice :

« Dans presque toutes les entreprises, il ne faut que de la hardiesse. Quoy, Sainte Foy aura le courage de traduire le *Journal Chrétien* devant le lieutenant criminel, et l'auteur de l'encyclopédie n'osera pas demander une place à l'Académie ! » (58).

Le Breton, de part ses relations, sa personnalité et ses idées, se situait donc en dehors des querelles bruyantes. Sorte de « bourru bienfaisant », il voyait dans cet état la garantie de son indépendance et le seul moyen d'embrasser toute la société, sans exclusives ni réserves, de son regard de moraliste.

Cette attitude a sans doute fait que l'auteur de *La Cabale*, sans avoir d'ennemis déclarés, n'est soutenu par aucun parti ; apparemment absent du débat d'idées, sa gloire en pâtit d'autant. Plus profondément, bien que les comédies et les « romans » de Saint-Foix soient une mise en garde constante et une dénonciation sans faille des aspects vicieux de la société du temps, ils ne pouvaient suffire à assurer la notoriété de leur auteur.

En effet, si le Rennais, excellent analyste, est capable de porter des diagnostics pleins de clairvoyance, il ne se préoccupe point trop des remèdes. Son analyse a le défaut d'être « pointilliste », événementielle.

Peu favorable aux systèmes, il se refuse à effectuer la synthèse de son mécontentement et n'en reste qu'à la dénonciation, à la condamnation morale.

Saint-Foix n'est pas une tête politique et sa pensée reflète seulement ce malaise ressenti par tous ceux qui sont en mesure de réfléchir, même parmi les moins engagés.

(57) Caractéristique de l'attitude de Saint-Foix est par exemple qu'il ne fut jamais affilié à une loge maçonnique alors que la plupart de ses amis et certains membres de sa famille étaient maçons notoires (Fréron, La Dixmérie...).

(58) Correspondance de Voltaire 28 juillet 1760 à Mme d'Épinay.

Enfin, et surtout, d'œuvre en œuvre, Saint-Foix laisse de plus en plus apparaître qu'il est en désaccord avec son temps. Il prône la tolérance la plus large, l'égalité du « beau-sexe », une meilleure répartition des richesses, il plaint le malheureux et s'enflamme contre le riche, il croit en la science et pourfend les superstitions, il est sans aménité pour les travers de ses contemporains, mais ce que pour mieux se laisser aller aux regrets d'une époque perdue qui n'est pas l'Age d'Or tant chanté par les hommes de son temps.

Saint-Foix est un nostalgique du « Grand Siècle » où il croit déceler les bases de libertés « saines » au sein d'une société stabilisée et harmonieuse (Cf. *La Colonie*), l'absence de corruption, le règne de la vérité. Son grand homme est Colbert (*Essais*), chevalier du progrès dans un siècle où chacun sait tenir sa place et ses engagements. Il est un de ces auteurs qui ont fait, sincèrement, du règne de Louis XIV leur royaume d'Utopie.

C'était sans doute là une raison supplémentaire de se condamner au second rayon...

François LABBÉ

(53) Cf. M. Baroux. *Le département de la Seine et la ville de Paris*, 1910.

(54) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (55) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (56) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (57) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (58) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (59) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (60) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (61) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (62) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (63) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (64) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (65) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (66) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (67) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (68) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (69) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (70) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (71) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (72) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (73) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (74) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (75) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (76) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (77) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (78) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (79) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (80) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (81) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (82) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (83) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (84) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (85) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (86) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (87) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (88) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (89) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (90) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (91) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (92) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (93) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (94) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (95) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (96) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (97) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (98) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (99) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100. (100) Correspondance de M. de Saint-Foix à M. de La Harpe, 1770, t. I, p. 100.